



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE



**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :**

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra au Centre Intergénérationnel dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie le lundi 7 octobre 2019 à 19h30, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

**54, rue Vachon - lot 5 449 886 du cadastre du Québec**

Demande de dérogation mineure pour autoriser la construction d'un garage isolée d'une superficie de 66.8 mètres carrés sur un terrain en seconde rangée d'une superficie de 478.8 mètres carrés. La superficie recherchée représente 13.9 % de la superficie du terrain. L'article 10.3.1 du règlement de zonage numéro 69-07 prescrit que la superficie d'implantation totale pour l'ensemble des bâtiments accessoires ne doit pas excéder 7 % de la superficie d'un terrain en zone de villégiature.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de cette séance du conseil.

Donné à Adstock, ce 18 septembre 2019.

La directrice générale,

*(signé)*

---

Julie Lemelin